



Changement problématique de carte grise

Par **CAZENEUVE ALAIN**, le **07/02/2017** à **10:26**

Bonjour,

Je viens d'acheter un véhicule et me suis aperçu après coup que son propriétaire actuel n'avait pas fait pour lui-même sa nouvelle carte grise et m'a donc "refilé" celle de l'ancien propriétaire. J'ai contacté celui-ci pour comprendre la situation ; m'est-il possible de lui demander de me faire un nouvel acte de cession (à mon nom cette fois) par exemple pour régulariser la situation et faire ma demande de carte grise en règle?

Cordialement

Par **Visiteur**, le **07/02/2017** à **10:30**

Bonjour,

"lui demander de me faire un nouvel acte de cession (à mon nom cette fois)"... pas très clair. Le premier est au nom de qui ? En fait il faut je pense que ce monsieur fasse faire une CG à son nom et qu'après il vous vende la voiture. Parce que là, pour l'administration il n'existe pas.

Par **CAZENEUVE ALAIN**, le **07/02/2017** à **10:44**

Ok, merci de votre réponse mais je doute qu'il accepte de faire ce genre de démarche... (180 euros la cg...).

Cordialement

Par **Visiteur**, le **07/02/2017** à **11:37**

je ne comprends pas comment on peut se foutre dans des situations pareils !? Vous achetez un véhicule à quelqu'un qui n'est pas le titulaire de la CG ? Mais évidemment que c'est un coup fourré ! une arnaque ! impressionnant !